VILLE DE
LÉVIS

Conseil de la Ville

Règlement RV-2020-20-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **<u>Grille des spécifications applicable à la zone H0232</u>**

   La grille des spécifications applicable à la zone H0232, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usages « H10 Habitation multifamiliale isolée » de 7 à 10 logements ainsi que des spécifications afférentes à celle-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 7 décembre 2020

(signé) Gilles Lehouillier
Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 14 JANVIER 2021